BAREME D'HONORAIRES DE L'AGENCE

GUY HOQUET RODEZ
20, rue Louis Oustry
12000 RODEZ
05 65 61 86 47
rodez@guyhoquet.com

HONORAIRES VENTE

Les honoraires sont à la charge vendeur, sauf stipulations contraires prévues au mandat.

Prix du bien	Honoraires (TTC)*
0 € - 49 999 €	5500 € TTC Maxi du prix de vente
50 000€ - 95 000€	7500€ TTC Maxi du prix de vente
95 001 € - 199 999 €	8 % TTC Maxi du prix de vente
200 000 € - 299 999 €	7 % TTC Maxi du prix de vente
300 000 € - 399 999€	6 % TTC Maxi du prix de vente
< 400 000€	5% TTC Maxi du prix de vente

**Principe du non-cumul : l'application des honoraires prévus pour une tranche de prix est exclusive des autres tranches.*
Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est le Mandant (vendeur), sauf disposition contraire du mandat.

HONORAIRES LOCATION/GESTION

Suivant l'article 5 de la loi du 6 juillet 1989 par la loi « ALUR » du 24 mars 2014 : « « ... » Le montant toutes taxes comprises imputé au preneur pour ces prestations ne peut excéder celui imputé au bailleur et **demeure inférieur ou égal à un plafond par mètre carré de surface habitable** de la chose louée fixé par voie règlementaire et révisable chaque année (article 5 de la loi n°89-462 du 6 Juillet 1989 tendant à améliorer les rapports locatifs et portant modification de la loi n°86-1290 du 23 décembre 1986 et décret n°2014-890 du 1er août 2014 relatif au plafonnement des honoraires imputables aux locataires et aux modalités de transmission de certaines informations par les professionnels de l'immobilier. »

HONORAIRES* (TTC)** A LA CHARGE DU LOCATAIRE

Honoraires de visite, de constitution du dossier et rédaction du bail (avenant 150 euros)	8 € / m²
Honoraires de réalisation de l'état des lieux entrée/sortie	3 € / m²

HONORAIRES* (TTC)** A LA CHARGE DU BAILLEUR

Honoraires de visite, de constitution du dossier et rédaction du bail (avenant 150 euros)	8 € / m²
Honoraires de réalisation de l'état des lieux entrée/sortie	3 € / m²

HONORAIRES (TTC)** LOCATION LOCAL PROFESSIONNEL OU COMMERCIAL

Honoraires de visite, de constitution du dossier et rédaction du bail	15% sur le loyer annuel HT et HC à la charge du preneur et 15% aussi pour le bailleur
Honoraires de réalisation de l'état des lieux entrée/sortie	Sur Devis

**** Dans la limite d'un mois de loyer hors charges ** Les prix TTC sont calculés sur la base d'un taux de TVA de 20 %**